PÉTITION !

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

À remettre au syndicat départemental
et à la Fédération

Montreuil, 2016

Non à la casse de la fonction d'EAR !

Non à la casse des droits et des conditions de travail des volants !

TOUS LES CHARGÉS DE CLIENTÈLE SONT CONCERNÉS !

NON au projet d'accord antisocial au Réseau sur les moyens de remplacement !

NON au projet de suppression de la fonction d'EAR (les CER sont également concernés, même si le projet d'accord n'en parle pas), avec perte des taux repas et indemnités, soit plus de 4000 euros par an pour certains, l'équivalent de plusieurs mois de salaire. Ils sont indispensables !

NON au projet de transformation des volants de remplacement en EAR au rabais, avec des déplacements forcés sur plusieurs secteurs, des heures supplémentaires imposées, mais sans les acquis actuels des agents rouleurs !

NON au projet de régression généralisée qui déborde largement des fonctions d'EAR/CER et de volants : tous les chargés de clientèle sont concernés ! En effet, ce projet menace de réduire encore les moyens disponibles dans les Secteurs. Il risque d'accroître le recours à l'intérim au détriment de l'emploi en CDI.

C'est NON, NON et NON !

OUI au maintien de la fonction EAR (sans oublier les CER) !

OUI à l'amélioration des droits existants et à l'octroi de nouveaux pour tous les personnels exerçant des fonctions de remplacement au Réseau, qu'ils soient EAR/CER ou volants au sein des Secteurs (indemnités repas, déplacements, RC, reconnaissance professionnelle par la promotion...etc.) !

OUI à un dimensionnement de l'effectif des moyens de remplacement fixé à 25% de celui des chargés de clientèle !

Nom	Prénom	Signature